

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – VOYAGE SCOLAIRE : VOILE 2020
LOT UNIQUE - TRANSPORT**

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Collège Paul Wernert
4 rue du collège
67204 ACHENHEIM
Tél. : 03.88.96.02.42 - Fax : 03.88.96.57.66
Mél : Ce.0671686u@ac-strasbourg.fr

Personne responsable du marché :

M. SPEICHER Eric (Ordonnateur)

Personne à contacter :

M. CRIQUI Christian (gestionnaire) – Tél. : 03.90.64.65.34 – mél : christian.criqui@ac-strasbourg.fr

**1 - OBJET DU MARCHÉ : Transport en bus Séjour « Voile, surf et V.T.T./V.T.C. »
en France (Juin 2020)**

Mode de passation du marché :

Marché selon une procédure adaptée lancée en application des articles 76 et 77 du Code des Marchés Public issu du décret n°2006/975 du 1/08/2006

Destination : Bombannes (33 - Gironde)

Nombre de participants : 52

- * Nombre d'élèves : 48
- * Nombre accompagnateurs : 4.

Dates :

- **Départ du collège d'Achenheim (67 – Bas Rhin)** : Le dimanche 21 juin 2020 à 16h30 pour une arrivée à « Bombannes » le lundi 22 juin 2020 vers 08h00 ;
- **Retour à Achenheim** : Départ de « Bombannes » le vendredi 26 juin 2020 à 18h00 pour une arrivée à Achenheim le samedi 27 juin 2020 vers 09h00.

Prestations demandées :

- * Transport en autocar « **Grand tourisme** » ;
- * Trajet « **aller** » et « **retour** » ;
- * Transport « **tous frais compris** » ;
- * Trajet en utilisant le **réseau autoroutier** ;
- * Le transporteur devra s'engager :
 - A exploiter en se conformant aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
 - A mettre en place, dans la journée, d'un véhicule de remplacement en cas de défection du véhicule attitré et à prévenir le collège dans les délais en cas de dysfonctionnement du service ;

- A transporter des personnes assises et leur nombre ne devra pas dépasser le maximum du car ;
- A ne pas facturer de frais pour toute annulation de bus.

2 - PROCEDURE

Dépôt de l'offre / Date limite de réception des offres :

Les candidats doivent envoyer leur proposition, **au plus tard le lundi 01/07/2019 à 18h00**, sur le site de l'A.J.I. Les dossiers envoyés après la date et l'heure limite fixées ne seront pas retenus.

Les candidats pourront poser des questions par courrier électronique à M. SCHMITT David (Professeur organisateur – david.schmitt@ac-strasbourg.fr) ou M. CRIQUI Christian (gestionnaire – christian.criqui@ac-strasbourg.fr) jusqu'au 25/06/19.

Durée de validité de l'offre : le candidat est tenu de maintenir son offre jusqu'à la date du séjour.

Examen des offres / Critères de pondération :

80 % : prix
20 % : qualité de la prestation proposée.

Modalités d'attribution du marché :

- * Toute offre incomplète ou candidature incomplète pourra être rejetée ;
- * L'offre la mieux classée est retenue.

Le candidat doit obligatoirement fournir :

- **Ce document** complet daté et signé ;
- **Une attestation** sur l'honneur du respect des obligations fiscales et sociales ;
- **La licence** pour le transport international de voyageurs par route pour compte d'autrui effectué par autocar et autobus ;
- L'offre sera présentée sous la forme d'un **devis « tout compris »**, établi en un seul original et indiquera expressément et explicitement :
 - **Le prix exprimé en euros T.T.C. ;**
 - **Le nombre de participants ;**
 - **Les dates précises du transport.**

3 - MODALITES DE PAIEMENT DE LA PRESTATION PAR L'ETABLISSEMENT CONTRACTANT

- * Les prix proposés pour ce M.A.P.A. seront **fermes** et **définitifs** ;
- * Les factures seront établies en trois exemplaires. Elles porteront les mentions légales (nom, adresse, n° SIRET du prestataire, IBAN et BIC du compte bancaire ou postal) ;
- * **La facture sera payée après service fait** sur présentation de la facture T.T.C. selon les règles de la comptabilité publique. *Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture (décret n°2002-232 du 21 janvier 2002 et circulaire du 13 mars 2002 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie).*

A, le

Le candidat (nom / signature) :